

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/02/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Mobilisé le sixième jour, en même temps que les trois quarts de mon personnel, j'ai dû laisser la maison aux soins de mon dévoué collaborateur Draghi, qui durant la marche des Allemands sur Paris, attendit l'envahissement derrière son bureau, à son poste donc... et dût se contenter d'apprendre la nouvelle de la victoire de la Marne.

Trois mois d'hôpital, suivis d'une affectation stationnaire à Paris, me permirent de développer quelque peu l'activité de la maison, tout d'abord en secondant avec foi, la constitution de l'Édition Française de Musique Classique, œuvre belle et attendue depuis près d'un demi-siècle par le commerce de musique français.

Mon excellent confrère Rouart, vous a d'ailleurs entretenu déjà de cette œuvre dont l'enfancement laborieux a été celui de tous les organismes solidement bâtis et durables.

En dehors de cet effort collectif, nous poursuivons, lentement hélas, notre plan de publications et avons en train quelques œuvres, surtout d'enseignement, dont voici les principales :

Leçons de solfège de Ramez, directeur du Conservatoire de Lille, qui a connu la prison dans sa ville, prisonnière elle-même. Un volume de vocalises, de Henri Büsser. — Une importante collection de 500 œuvres révisées par G. Catherine, les classiques du violon et du même Maître une édition du Caprice de Locatelli. — La fin du *Gradus ad Parnassum*, de Philipp. — Deux recueils d'Études de Santiago Riera. — La méthode de chant, de Petit. — Une nouvelle édition de la méthode de violoncelle, de Dupont. — La méthode de contrebasse de Nanny, actuellement sous l'uniforme. — Une nouvelle série des Vocalises-Études, publiées par A. L. Hettich, de Bruneau, Gédalge, Caussade, Henri Rabaud, Déodat de Séverac, etc. — Douze études originales de Lefort. — Deux recueils d'exercices pour saxophone, de Blémant, capitaine-adjutant-major au 1^{er} lourd où il fait des merveilles. — 25 Études pour piano, de Maurice Pesse qui, si longtemps séjourna à l'ambulance ! — Deux livres de lecture au piano, de P. Rougnon. — La méthode tant attendue du grand Maître Taffanel et de Gaubert, dont la flûte bucolique a quitté l'Opéra... pour la tranchée de C...

Nous avons récemment reçu de l'imprimerie, l'École du Mécanisme de l'archet de Catherine et mettrons tout prochainement sous presse *Le triomphe de la Liberté*, la fête populaire que mon ami Albert Doyen a écrite d'après le grandiose 14 Juillet de Romain-Rolland, et qui, comme vous le savez, fut couronné au dernier concours de la Ville de Paris ; véritable fresque musi-

cale, peuplée de chœurs, de figuration et de danses et ne ressortant à vrai dire ni de la symphonie, ni du drame, elle est vraiment comme son titre et sa dédicace l'indiquent, la *Fête du Peuple de Paris*. Nous pensons attendre pour mettre en valeur cette partie de nos publications que notre personnel soit de retour, ayant déposé ses armes victorieuses et que les braves dont les noms suivent aient regagné leur poste de combat... ..pacifique, au 3 de la rue de Grammont :

André VALLÉE, blessé et prisonnier à Sennelager.

Jean FERJASSE, peu ménagé par les obus et que six mois d'hôpital ont remis en état de rejoindre son corps.

JECKABSON, ancien légionnaire, aujourd'hui de la division de fer, ayant reçu trois graves blessures en quelques heures et relevé sur le champ de bataille après deux jours et deux nuits de souffrances.

Espérons que cette heure sonnera, prochaine, pour la réalisation de notre grand désir d'action et pour la plus grande gloire du Pays.

Veillez agréer, etc...

Alphonse LEDUC.

Nos Facteurs de pianos

Maison PLEYEL, LYON et Cie

2 Février 1916.

Vous nous avez demandé quelques détails sur l'existence de la maison Pleyel pendant la guerre. Nous nous faisons un plaisir de vous les donner, car nous pensons qu'ils intéresseront les nombreux amis qu'elle a en France et à l'étranger.

Au risque d'encourir de grosses pertes, elle a voulu, comme toutes les grandes marques nationales, tenir à l'arrière, comme nos héros tenaient à l'avant, et assurer la vie matérielle des familles d'ouvriers et d'employés que leur âge ou leur santé empêchaient d'être mobilisés.

Elle a voulu aussi maintenir le bon renom de la facture Française à l'étranger, lui garder ses débouchés et en conquérir de nouveaux sur nos ennemis exécrés.

Dans ce but, son Directeur, M. G. Lyon, mobilisé comme chef d'escadron dès les premiers jours de la déclaration de guerre, donna l'ordre en partant de laisser les ateliers et les bureaux ouverts, et de verser des secours aux femmes et enfants des mobilisés.

Les difficultés de fabrication, furent très grandes, car sur 800 ouvriers, la mobilisation ne nous en laissa qu'une centaine.

Heureusement, le gros stock de pianos, que M. Lyon a la prévoyance de toujours faire fabriquer d'avance, permit de conjurer en partie, les effets de la crise.

Notre Directeur est parti en même temps que ses deux fils. L'aîné, Robert, fait vaillamment son devoir au front comme lieutenant d'artillerie ; le cadet, Roger, a été blessé le 22 août 1914, et se trouve prisonnier à Erfurt.

Nous avons à déplorer la mort ou la disparition de nombreux ouvriers et employés.

Le jeune ingénieur de la maison, Jacques Mayniel, ancien élève de l'École Polytechnique, lieutenant d'artillerie, est tombé glorieusement le 22 août 1914 en Belgique. Son décès qui a mis tant de camarades et de parents en deuil, n'a été connu que dix mois après la fatale journée.

Parmi nos principaux collaborateurs encore au front, nous devons citer : MM. Girard, chef du service orthophonique, capitaine du génie, M. Lecoq et G. Leroux, fils de l'éminent compositeur, lieutenant du génie.

La salle de concert est naturellement restée fermée depuis le début de la guerre.

M. Anatole Lefébure, si hautement apprécié des artistes et qui, dans ses attributions diverses, en avait l'administration, est décédé en janvier dernier, après une très courte maladie. Il laisse le souvenir d'un homme de bien et de devoir.

De nombreuses et nouvelles sympathies ont été manifestées à la maison Pleyel de toutes les parties du monde, mais nous n'ignorons pas qu'elles allaient autant à la France qu'à elle-même, qui s'est bornée à faire simplement, mais fermement son devoir, ainsi que le plus de bien possible autour d'elle.

Nos relations à l'étranger s'augmentent tous les jours et nous nous en réjouissons pour nos collaborateurs ouvriers et employés, et aussi pour les virtuoses et compositeurs français qui savent combien la maison Pleyel leur est hospitalière, secourable, et facilite leurs relations internationales.

Une petite ombre pourtant à ce tableau. L'Angleterre a récemment frappé d'une taxe quasiment prohibitive de 33 1/3 %, les pianos et instruments de musique, sans que notre gouvernement ait pu la faire réduire et sans qu'il ait cru devoir appliquer, par juste et équitable mesure de rétorsion, les mêmes droits aux produits de la Grande-Bretagne.

Notre exportation, et celle des autres maisons françaises, qui augmentent chez les neutres, se trouve ainsi arrêtée net dans un pays ami et allié au grand détriment de nombreux ouvriers français. Ni cette considération, ni les protestations motivées de nos chambres syndicales, n'ont aucunement ému nos parlementaires.

Quelque temps après la déclaration de guerre, M. G. Lyon fut nommé président de la Ligue nationale anti-austro-allemande

pour la défense des intérêts économiques français. Elle groupe quelques milliers de bons patriotes dont l'effort a obtenu déjà d'excellents résultats en France et à l'étranger.

Notre Directeur consacre une partie de son temps à des travaux de balistique et de tir contre avions qui ont donné de pratiques et excellents résultats. On nous excusera de ne pas dire tout le bien qu'en pensent ses supérieurs.

Quoique la salle de concert soit fermée, les cours professés dans les petites salles, par les maîtres et virtuoses, parmi lesquels nous citerons Xavier Leroux, Francis Casadesus, Cortot, Nadia, Boulanger, Mlle Lénars, M. et Mme Wurmser-Delcourt, Geloso et quelques autres virtuoses continuent toujours.

Agréer, etc.

Pr P. Pleyel Lyon et C^{ie}.

G. MAYNIEL.

Fondé de pouvoirs.

NOS ARTISTES

Mlle Antonine Meunier

1^{re} danseuse à l'Opéra.

Antonine Meunier, ainsi que le chante Gustave Charpentier dans son génial *Couronnement de la Muse* :

- « Cette danseuse, fleur de vie
- « Faite un peu de chacun de nous tous.
- « Cette fleur vivante c'est notre âme
- « Sous la forme d'une fleur
- « Qui serait une femme,
- « Fleur femme dont la grâce, le parfum
- « Se traduisent en cadences. »

En effet, que de fois la charmante artiste a personnifié la *Beauté* à laquelle le *Poète* chante cette phrase sublime ! Que de fois nous l'avons vue évoluer par ces fins d'après-midi d'été, sur des estrades, parmi des fleurs, des foules, où — en des fêtes populaires admirables d'enthousiasme, célébrant un art sain — elle gravissait des degrés pour déposer une couronne sur le front de l'Elue du peuple, la Muse !

Lille, Cambrai, Lens, Roubaix, Tourcoing, Villes des Muses, endeuillées, opprimées, depuis dix-huit mois ! Mais toujours vivantes. Quand reverrons-nous vos places de fêtes ? Quand reviendrons-nous chez vous reformer ces cortèges de beauté et de joie qui ont tant ému nos jeunes cœurs ? Bientôt oh oui, bientôt.

Nous songions à tout cela l'autre soir sous la lampe, lorsqu'en compagnie de Mlle Antonine Meunier nous feuilletions mélancoliquement des lettres de poilus,